

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancé dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, l'action « Instituts Hospitalo-Universitaires » (IHU) a permis en France la labellisation de six centres depuis 2010. Ils constituent aujourd'hui des pôles d'excellence en matière de recherche, de soin, de formation et de transfert de technologies dans le domaine biomédical, rassemblant chercheurs académiques, personnels soignants, cliniciens et industriels.

Le deuxième appel à projets IHU a permis d'examiner 17 projets, témoignant de la vitalité et de l'excellence de la recherche hospitalo-universitaire française, dans de nombreux champs thématiques différents.

Le jury composé de 22 scientifiques étrangers de renommée internationale et présidé par Marianne VERHAAR, Professeur de néphrologie à l'université d'Utrecht, a analysé les 17 projets et a auditionné 7 équipes.

A l'issue de ce processus le jury a recommandé le financement d'un IHU, considérant que le projet Foresight, porté par le Professeur José-Alain SAHEL, répondait dans tous ses aspects aux critères d'excellence attendus. L'IHU Foresight, qui vise à relever les défis actuels et futurs de l'ophtalmologie et des neurosciences de la vision, porté par l'hôpital des Quinze-Vingt (AP-HP) à Paris, avec Sorbonne Université et l'INSERM sera financé pour un montant maximum de 50 millions d'euros.

Trois projets additionnels ont été distingués par le jury : PreciDIAB, PRISM et THEMA. Ces projets, qui ne peuvent bénéficier du label IHU, se répartiront un financement de 15 M€ maximum, suite à un travail complémentaire en lien avec le comité de pilotage de l'action et l'ANR pour prendre en compte les recommandations du jury et définir précisément l'objet et les conditions de ces financements.

La diversité et la qualité des projets proposés confortent la stratégie de diversification des modalités de soutien à la recherche biomédicale déjà engagée au travers des appels d'offres RHU, de la constitution de cohortes et du financement de programmes prioritaires de recherche. Les 35 millions d'euros non attribués au cours de cet appel à projets seront intégralement mobilisés pour soutenir la recherche hospitalo-universitaire en abondant la dotation de l'appel à projet RHU en cours et en lançant, en 2019, notamment un nouvel appel à projet RHU.

Le Gouvernement réaffirme ainsi son soutien à la recherche biomédicale, enjeu majeur pour la compétitivité du pays, le développement des connaissances, l'innovation dans l'ensemble des territoires, et l'amélioration des pratiques médicales.